



L'IMPACT DE LA MONNAIE UNIQUE SUR LES ECONOMIES DES PAYS ARABES

BENSAHEL WASSILA Doctorant-chercheuse à l'Université de Lille II - France

INTRODUCTION :

Au cours des dernières décennies, des processus d'intégration régionale incluant des pays ayant des niveaux de développement très différents ont commencé à se développer, réorganisant les rapports internationaux, en particulier Nord-Sud, sur des nouvelles bases, tant en Amérique, qu'en Asie ou autour de l'Europe. Cette évolution, aussi générale soit-elle, n'en constitue pas pour autant un schéma nouveau clairement tracé des rapports internationaux. En effet, chaque processus d'Intégration Régionale Nord-Sud a ses spécificités, largement ancrées dans ses capacités à construire de façon plus au moins coordonnée les nouvelles conditions de compétitivité des pays de zone, principalement en organisant les rapports marchands.

L'adoption de l'euro par les douze pays de l'Union européenne (UE) a représenté un pas déterminant vers l'intégration économique et un exemple vivant de leur réussite volontaire : les marchés financiers se sont approfondis et la concurrence a été stimulée, cela représente un exemple positif pour le reste des pays du monde souhaitant des changements et améliorations profondes. L'adoption de l'euro comme une monnaie unique avait pour but d'éviter que le dollar soit la seule monnaie mondiale et de faire en sorte que l'UE ne souffre plus des fluctuations boursières de ses devises. L'euro avait donc pour vocation de rivaliser avec le dollar en termes de cotations boursières mais aussi d'utilisation en tant que monnaie d'échange internationale.

Aujourd'hui, la vision d'une Europe relativement homogène se modifie avec l'élargissement et le partenariat Europe-monde arabe. L'évaluation et l'insertion internationale des pays arabes montrent que relativement aux nouveaux membres de l'union élargie, les pays arabes connaissent une faible convergence réelle et structurelle. Certes que ces pays se présentent comme complémentaires aux pays de l'Union Européenne dans plusieurs domaines et demeurent très spécialisés dans des secteurs intensifs en main d'œuvre ou en ressources naturelles, mais la faible efficacité des réformes



structurelles et l'absence d'intégration Sud-Sud s'ajoutent aux insuffisances de l'accord de libre-échange lui-même.

Or cette politique européenne reste largement méconnue. Force est de constater que les médias ne traitent pas ou très peu, le sujet. De cette couverture minimale découle l'absence de débats sur ces accords.

Il y a cinq ans, c'est la faiblesse de l'euro qui inquiétait. C'est aujourd'hui celle du dollar qui effraie, comme elle affolait déjà il y a dix ans (Le Monde, 2004). Les crises se répètent sur le marché mondial des changes, dans la même atmosphère de confusion, face à la chute des cours monétaires. Ce changement actuel n'est pas sans effets sur les économies des pays qui ont des fortes relations avec l'UE, parmi eux se trouve la plupart des pays arabes.

La question fondamentale qui préside à cette recherche est de souligner qu'il faut une solution qui donne une véritable impulsion aux économies des régions arabes. De ce fait, garder leur propre indépendance monétaire, surtout par rapport à l'Euro, conduit à un état d'esprit différent. Notre but dans cette contribution est d'étudier les effets des perturbations actuelles sur les économies arabes, en se concentrant sur les chances qu'ils ont pour garder une indépendance monétaire, afin d'éviter de subir toutes les conséquences négatives extérieures.

On va étudier ce sujet en trois parties, en analysant d'abord les avantages attendus par les pays arabes en renforçant leurs relations avec l'UE. Ensuite, on étudie la situation des pays arabes face aux perturbations actuelles. Et enfin, on discute les possibilités de garder une indépendance monétaire et leur effet dans l'amélioration des situations économiques arabes



1- LES AVANTAGES ATTENDUS PAR LES PAYS ARABES EN RENFORÇANT LEURS RELATIONS AVEC L'UNION EUROPEENNE

La multiplication depuis 1993 des accords de libre-échange entre des états du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et de l'Union européenne est à cet égard un grand changement (Temlali, 2002). En commençant par l'accord Euro-méditerranée, les pays d'Europe et du sud de la Méditerranée ont forgé des liens financiers dont ils espèrent qu'ils favoriseront de bonnes relations ainsi que l'ouverture des marchés de part et d'autre de la mer Méditerranée. Mais ses projets méditerranéens vont bien au-delà des relations avec le maghreb. En réalité, comme toute puissance commerciale, l'Union européenne cherche à s'ouvrir aux marchés étrangers, en ajoutant d'autres accords de plus avec le Moyen-Orient élargi.

Néanmoins, ces accords ont de profondes implications pour les états arabes de la région. De manière générale, les pays du sud de la Méditerranée suivent avec une certaine inquiétude les progrès de l'Intégration européenne, car ils craignent d'être laissés de côté (Gilles, 2003). C'est à dire, que ces pays craignent toutefois qu'ils conduisent surtout à offrir à l'Union des débouchés industriels laminant leur industrie naissante et fragile sans qu'ils leur soient accordés de contrepartie possible et convenable. Dans ces conditions, les négociations ne pouvaient qu'être difficiles. Faisant valoir les risques pesant sur leurs structures industrielles, les Etats méditerranéens ont cherché à obtenir des compensations financières (Boidevaix, 2003a).

Mais, malgré cela, l'UE reste de loin leur principal partenaire commercial (surtout la France). Elle est le premier investisseur étranger en Jordanie et au Liban. L'Union européenne est aussi le premier partenaire commercial de l'Egypte (où les Etats-Unis sont tout de même bien placés avec 18%

de parts de marché) ainsi que le premier partenaire commercial de la Syrie, avec 30,9% de part de marché (premier semestre 2001) contre seulement 4% pour les Etats-Unis (Barto, 2004). Et en ce qui concerne les pays du Golfe, les échanges sont très importants également et essentiellement centrés autour des hydrocarbures. Cet avantage commercial pourrait par exemple saisir la chance que leur offre la création de la monnaie unique pour utiliser l'euro dans leurs transactions monétaires internationales.

Par conséquent, l'UE veille à ce que la négociation des Accords de Libre Echange soient aussi équitables que possible pour que cette intégration soit mieux acceptée que la mondialisation



1-1. Renforcement du partenariat entre l'UE et le monde arabe

Les relations de l'Union européenne avec les pays arabes s'organisent selon deux grands axes : la ligne méditerranéenne et le Moyen-Orient élargi.

Le Conseil européen de Thessalonique (19/20 juin 2003) a invité la Commission et le Haut Représentant à élaborer un plan de travail détaillé avec le monde arabe, en prenant pleinement en compte les politiques et les programmes existants et, en particulier, le processus de "**Barcelone** "et l'initiative "**Nouveaux voisins**" (Boidevaix, 2004).

Il souligne la pertinence et la validité des cadres existants et, en particulier du processus de Barcelone, pour renforcer les relations avec les pays arabes. Il souligne la nécessité de renforcer la coordination entre les différents instruments afin d'assurer une approche plus cohérente centrée sur l'objectif qu'est la réforme sociale et économique du monde arabe. Le plan de travail contient deux axes d'action suivants (CCFA, 2003) :

- D'une part, la pertinence du partenariat euro-méditerranéen est confirmée ;
- D'autre part, pour les pays ne participant pas au processus de Barcelone, le Conseil invite à envisager les propositions d'une stratégie régionale possible pour un Moyen-Orient élargi englobant des relations avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), le Yémen, l'Irak et l'Iran.

Nombre de ces pays (les pays arabes méditerranéens) sont des proches voisins de l'Union européenne avec laquelle les liens commerciaux sont forts. Leur développement et leur prospérité ont des incidences profondes pour l'UE. Les relations économiques, notamment la création d'une Zone de Libre Echange (ZLE), sont une dimension d'une importance capitale dans l'esprit de la déclaration de Barcelone. La création d'une Zone de Libre Echange avec la conclusion d'accords d'association intégrant le principe d'une association entre le libre-échange et un appui financier substantiel pour favoriser la modernisation sont autant d'aspects importants du partenariat de Barcelone.

Le but général est de mettre au point une approche fondée sur l'intérêt mutuel des pays arabes et de l'UE. En tenant compte de l'éventail complet des instruments en place, il convient d'articuler une stratégie relative à la réforme économique et sociale. Ces réformes dans la région du Moyen-orient et de l'Afrique du nord doivent venir de l'intérieur, et ne sauraient être imposées de l'extérieur. L'Union européenne doit, à cet égard :

- Poursuivre la libéralisation du commerce dans le contexte du partenariat Euro-Méditerranéen, en accentuant la libéralisation des services, et en intégrant pleinement le cumul régional de



l'origine. Ces accords doivent déboucher sur un accès préférentiel et réciproque pour les produits agricoles (CCPE, 2003) et créeront les conditions nécessaires à la libéralisation progressive des échanges de services et de capitaux.

- Conclure et appliquer l'accord de libre-échange entre l'UE et le CCG, promouvoir la coopération avec les pays du CCG sur des questions telles que la création d'une monnaie unique entre les membres du CCG ou l'établissement d'une politique commerciale commune et d'un marché unique.
- Favoriser l'intégration régionale Sud-Sud et soutenir des initiatives comme la Déclaration d'Agadir et l'Union du Maghreb Arabe (Ces économies étant plus concurrentes que complémentaires). Les échanges inter-arabes ne représentent que 8 à 10% de l'ensemble du commerce entre les pays arabes (Vandenbegrine, 2003).
- Promouvoir la mise en place progressive de mécanismes régionaux de libre-échange, comme le rattachement des Accords de libre-échange entre l'UE et les pays MED aux accords de même nature conclus entre l'UE et le CCG, y compris le Yémen. Appuyer au Yémen la réforme économique et la réforme administrative correspondante, et favoriser l'intégration du Yémen dans sa région (El Moudjahid, 2004).
- Encourager le rapprochement des cadres réglementaires de ceux de l'UE. Le rapprochement des réglementations est un des objectifs premiers de la politique de voisinage prévue par l'initiative "*Europe élargie*"; favoriser l'interconnexion des réseaux d'énergie, des transports et des télécommunications et leur raccordement aux réseaux trans-européens.
- La proximité géographique offre des possibilités et pose des défis à l'Union comme à ses voisins. Dans la déclaration de Barcelone de 1995, l'Union et ses partenaires méditerranéens ont reconnu que la proximité géographique rendait d'autant plus précieuse une politique globale fondée sur une étroite association (MEDA, 2002), principe à la base de la négociation d'accords d'association avec chacun de ces pays.

L'UE a l'expérience des réformes. Le processus de Barcelone, comprenant la mise en place d'accords d'association bilatéraux, la coopération régionale et les fonds MEDA, encourage déjà les

réformes dans la région méditerranéenne. La coopération dans des domaines tels que les affaires intérieures, société civile, introduction progressive du libre-échange et son corollaire, une meilleure gouvernance économique et la libéralisation progressive de l'économie, sont autant d'exemples de programmes de réforme entrepris dans le cadre des accords d'association Euro-Med. L'initiative "*Europe élargie*" portera ce processus plus avant encore



Les parties au dialogue transatlantique pourraient examiner si l'initiative de partenariat USA-Moyen-Orient, lancée récemment est susceptible de compléter utilement l'action de l'Europe dans la région (Agence Europe, 2004). La coopération avec d'autres partenaires non occidentaux pourrait être recherchée afin d'éviter une polarisation des positions. Il pourra être nécessaire de réfléchir à l'intérêt que pourrait présenter l'élaboration d'une stratégie régionale pour la région du Golfe englobant l'Irak, le CCG et le Yémen.

1-2. Les inconvénients des accords avec l'UE pour les pays arabes

Les objectifs recherchés par les Européens sont toujours les mêmes. Il s'agit de trouver des débouchés aux biens et aux services, d'accéder facilement aux marchés publics, d'exporter des capitaux et de fournir aux industries de transformation des matières premières, un bon marché, libre circulation des capitaux est prévue. D'une manière générale, en ce qui concerne les investissements directs, les européens peuvent délocaliser pour profiter de la main d'œuvre du bon marché de ces pays, pour ensuite exporter les produits sur le marché européen sans acquitter de droits de douanes.

Toutefois, ces accords ont des implications profondes pour les pays arabes de la région car elles soulèvent des problèmes - anciens et nouveaux - quant à l'économie qu'à la politique de la coopération régionale et du développement (Abdoun, 2005).

Pour ces pays arabes, la création d'une zone de libre-échange avec l'UE comporte des inconvénients certains et des avantages aléatoires. Ce processus suscite de fortes inquiétudes. Parmi les risques que comporte ce projet, il convient de citer en premier lieu

- La concurrence accrue que devront supporter les entreprises locales qui vivent jusqu'à présent à l'abri de barrières douanières élevées. Selon de nombreux économistes, ces entreprises souvent des PME, auront les plus grandes difficultés à survivre, à moins d'une reconversion rapide.
- Par ailleurs, la baisse des droits de douane sur les produits communautaires se traduira par d'importantes pertes de recettes budgétaires alors que ces pays connaissent déjà de grandes difficultés financières et sociales. Leurs produits industriels sont d'ores et déjà exonérés de droit de douane.

Alors, les accords avec l'Europe ne leur apporteront aucun avantage nouveau, surtout à court terme. La conjugaison de ces facteurs pourrait donc se traduire par un scénario très préoccupant pour

la majorité des économies arabes qui verraient leur tissu industriel se défaire, avec de fortes conséquences sur l'emploi, et leurs comptes extérieurs et leurs finances publiques se dégrader.



On peut citer l'exemple du premier pays de la Méditerranée qui a signé l'accord. C'est le cas de la Tunisie, dont le secteur industriel est fortement ébranlé par le libre-échange, structurellement déficitaire, la balance commerciale tunisienne connaît une dégradation (surtout avec l'un des grands partenaires commerciaux des pays de l'Europe : la France, en 2004) qui est directement liée à l'ouverture de ses frontières et à une très forte montée des achats à l'extérieur (Menara, 2004). Les autres pays méditerranéens et arabes connaîtront des difficultés semblables.

Il faut bien être conscient que le projet libre-échangiste n'équivaut pas à un avantage commercial supplémentaire accordé aux pays arabes. Il permettra simplement de rétablir la réciprocité des conditions d'échange, au profit des pays de l'Union, dans le commerce des produits industriels où l'Europe dispose d'un avantage comparatif évident.

D'une manière générale, la seule évocation de ce principal processus d'intégration Nord-Sud montre d'ores et déjà, les difficultés internes de coordonner des stratégies de développement entre pays si divers (L'Epoque, 2004). Mais aussi les difficultés et les contradictions que présente le développement de cette intégration au regard de la régulation des rapports internationaux dont continuent à être porteurs des grandes organisations internationales, issues largement de l'ère précédente. Or, ces dernières ont vu leur rôle confirmé et même accrus selon de nouvelles modalités.

1-3. Les avantages attendus

L'intégration entre les pays arabes et européens présente des difficultés pour l'ensemble des pays concernés, mais ses avantages potentiels souhaités à long terme sont plus au moins importants. Parce qu'elle favorise le libre-échange des biens, des services et des actifs financiers entre pays développés et en développement, les diverses initiatives multilatérales relatives aux échanges et les mesures parallèles d'intégration régionale «ouverte» avec l'Union européenne et entre pays arabes peuvent accélérer la croissance économique (Vauzelle, 1999).

Mais si la combinaison de ces accords commerciaux régionaux permet d'approfondir l'intégration, alors la compétitivité et la cohésion s'en trouveront renforcées bien au-delà de frontière méridionale de l'UE.

Les pays arabes signataires de l'accord de la ZALE (Zone arabe de Libre Echange) (Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Liban, Syrie, Palestine, Jordanie, Irak, Koweït, Arabie Saoudite, Emirats arabes Unis, Oman, Qatar, Bahreïn et Yémen) aspirent à ce que la mise en place de cet espace contribue d'une part à l'augmentation des échanges commerciaux entre les pays membres, qui n'atteignent que 10% de l'ensemble des échanges commerciaux interarabes (Menara, 2004) et d'autre



part à l'intégration économique inter-arabe et au renforcement du pouvoir de négociation des pays membres avec les blocs économiques puissants comme l'Union européenne.

Malgré le développement du commerce apporté par la conclusion d'accords d'association entre les partenaires méditerranéens et l'UE, il était nécessaire d'avoir une masse critique d'accords de libre échange entrés en vigueur entre les partenaires eux-mêmes pour que le partenariat acquière une véritable dimension Sud-Sud. Les ministres du commerce européens ont souligné que plusieurs jalons avaient été posés pour approfondir la mise en œuvre d'accords de libre échange entre les partenaires méditerranéens.

2- LA SITUATION DES PAYS ARABES FACE AUX PERTURBATIONS ACTUELLES DES MONNAIES

A mesure que le dollar américain se déprécie par rapport à l'euro, l'économie de la majorité des pays arabes continue à subir passivement l'impact des fluctuations de change sur le marché international. Les craintes provoquées par les déficits budgétaire et commercial américains, qui ne devraient pas se résorber à court terme, affaiblissent le dollar contre l'euro. Même si Washington affirme vouloir un dollar fort, beaucoup pensent que le gouvernement américain se satisfait de la baisse du billet vert, qui fait baisser le prix des produits américains vendus à l'étranger et peut aider les entreprises exportatrices.

2-1. Quelle explication pour les perturbations monétaires actuelles

L'Europe craint de son côté qu'un euro trop fort affaiblisse son économie en augmentant le prix de ses exportations. Une fois encore l'Europe ne fait que subir sans réagir. L'Euro-groupe, constitué des Ministres des Finances des pays de la zone euro, a estimé que les « *fluctuations récentes de l'euro n'étaient pas les bienvenues et que la volatilité excessive des taux de change est indésirable* » (L'Epoque, 2004).

Malgré cela, la hausse de l'euro contribue également à limiter l'inflation en faisant baisser le prix des produits importés, et notamment du pétrole, qui s'échangent en dollars. Selon Jean-Paul Fitoussi, Président de l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Economiques), « *le seul avantage qu'a eu l'euro fort a été d'adoucir l'augmentation du prix du pétrole pour les Européens. Les Européens ont eu un choc pétrolier de moindre ampleur que celui que les Américains ont subi. [...] L'inconvénient c'est qu'il met en difficulté beaucoup d'entreprises, de grandes entreprises,*



existantes en Europe et empêche l'émergence d'entreprises dans les secteurs porteurs d'avenir» (France-Expartiés, 20/12/2004).

La plupart des experts mettaient depuis longtemps en garde contre une chute du dollar. Et ils étaient aussi d'accord entre eux pour dire que celle-ci risquait de s'accélérer après les élections présidentielles américaines (Berlin, 2004). C'est exactement ce qui se produit.

En effet, alors que la devise américaine évolue actuellement à son plus bas niveau historique par rapport à la monnaie européenne, il va sans dire que pareille conjoncture est de nature à peser systématiquement à la fois sur la facture des importations en provenance de la zone euro, mais également sur les charges de la dette extérieure contractées auprès des pays où la monnaie unique est en vigueur – pays arabes. Cependant, il y a une raison convaincante pour expliquer l'importante baisse que cette devise a enregistré au cours de la dernière année - et donc la montée de l'euro -. M. Élie cite le fait que l'euro commence à jouer un rôle de monnaie internationale. *«Par exemple, l'Arabie Saoudite accepte désormais la monnaie européenne comme paiement pour son pétrole. L'euro commence aussi à talonner le dollar américain au chapitre des emprunts internationaux. Il y a donc une moins grande demande pour le dollar américain comme monnaie d'échange... »* (Lafleur, 2003).

2-2. Les conséquences sur les pays arabes

En dépit des inquiétudes que suscite une telle distorsion de changes quant aux prévisions de croissance mondiale, le secrétaire américain au Trésor, John Snow, a exclu toute action du gouvernement pour soutenir la devise américaine (Cercle Finance Devises, 2005). Il est de ce fait à redouter une aggravation de l'état de déprime du dollar dont la parité face à l'euro semble dépendre en définitive de la seule évolution de la situation du marché.

Le contexte étant ainsi défavorable sur les économies de la majorité des pays arabes, force est de mettre d'emblée en évidence l'inexplicable absence de toute évaluation officielle ou encore de mécanismes de changes permettant de prévoir l'impact des fluctuations des devises-clés sur l'équilibre économique de ces pays (Abdoun, 2005). Prenant l'exemple de l'Algérie, face à ces perturbations économiques le ministre des Finances Abdelatif Benachenhouch affirmait dans le journal *El Watan* (17/11/2004) que *« toute appréciation de 15 à 20% de la valeur de l'euro par rapport au dollar américain est un mini-séisme pour l'économie nationale »*. Ainsi le cas des autres pays forts attachés dans leurs échanges à l'euro.



De prime abord, pour les pays exportateurs du pétrole, il est à souligner que toute dépréciation de la monnaie américaine, qui est la principale monnaie de paiement sur le marché pétrolier, se traduit inévitablement par des pertes sèches en termes de recettes d'exportation d'hydrocarbures (Cotis, 2004), dont on sait le poids sur l'équilibre de leurs balances commerciales.

A ces répercussions qui pèsent sur la valeur des exportations, vient encore s'ajouter l'effet défavorable de toute appréciation de l'euro sur la facture des importations. Ce faisant, la hausse de

l'euro sur le marché international des changes induit non seulement un relèvement systématique de la facture des importations de ces pays, mais aussi un renchérissement certain des prix sur les marchés intérieurs. De l'autre côté, cela inscrit des bénéfices supplémentaires pour les pays européens, qui s'enrichissent de façon relative avec leur euro élevé (un enrichissement peu réjouissant).

Mentionnant que parmi les pays européens, la France est un pays privilégié pour initier une double action avec les pays arabes : appelle vigoureuse offensive commerciale et une action agressive en matière de communication, parce qu'elle a des échanges importants avec les pays arabes (n'oublions pas trop souvent que le volume des échanges entre la France et l'Algérie se situe au niveau des échanges entre la France et la Russie), et parce qu'elle a une place éminente dans l'Union européenne dont elle est membre fondateur (CCFA, 2004). La France maintient un excédent important dans le solde de ses échanges avec les pays arabes. Près de 5 milliards d'euros en 2003, et une réduction affichée en janvier-mars 2004 à 2,5 milliards entre janvier et juillet par rapport l'année 2003 (CCFA, 2004). Ce solde positif est très inégalement réparti : excessif sur les Emirats Arabes Unis qui sont un centre de réexportation, il reste notable sur l'Algérie, se réduit avec la Tunisie et plus encore avec le Maroc.

Ajoutant de plus, une conséquence aussi négative pour les pays arabes fortement endettés à l'Europe. Plus les effets doublement pénalisants pour la situation des balances de paiements, la revalorisation de la parité de l'euro entraîne également des coûts additionnels quant à la prise en charge des services de la dette extérieure.

3- LES POSSIBILITES DE GARDER UNE INDEPENDANCE MONETAIRE ET LEURS EFFETS SUR LES ECONOMIES ARABES

A l'abri de ce qu'on a exposé dans le point précédent, on peut constater que la place de la monnaie dans le système international est loin du sens habituel du concept. Son utilisation comme un moyen de pouvoir remis en danger la stabilité monétaire et économique des pays. Face à cela, les pays



du monde arabe doivent prendre en considération cette nouvelle fonction de la monnaie, et chercher les possibilités de garder une certaine indépendance de leur monnaie, surtout par rapport à l'euro.

3-1. La monnaie est une expression de pouvoir

Depuis quelque temps déjà, et comme on a déjà expliqué si-dessus, les autorités américaines pratiquent délibérément une politique du dollar faible, avec une absence d'une réaction identique des pays membres de la Zone Euro. Cela renvoie à penser que la politique monétaire est une arme des pouvoirs publics, déléguée le plus souvent aux banques centrales, qui permet de réguler la vie

économique et sociale d'un pays. Pour preuve, les autorités américaines s'en servent aujourd'hui pour régler leur déficit commercial face à la bonne tenue des exportations européennes. Comme l'affirme un analyste en disant : *«Tout le monde sur le marché reconnaît désormais que les perspectives*

d'évolution de l'euro ne dépendent plus de ce qui est décidé dans la zone euro ». La baisse du dollar, combinée au record du déficit commercial des Etats-Unis font de l'euro la seule monnaie ou presque à *« encaisser »* les variations des cours de change (France-Expatriés, 2004).

Les crises se répètent sur le marché mondial des changes, dans la même atmosphère de confusion, face à la chute des cours monétaires. Par exemple, en février 1995, alors que le dollar était - déjà - au plus mal, le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, expliquait qu'*"un dollar fort est dans l'intérêt des Etats-Unis"*. Mais il précisait qu'*"il incombe aux marchés de fixer sa valeur"* (Elias, 2005). Et il rendait le manque de dynamisme économique des Européens et des Japonais responsable du déficit commercial américain.

C'est au mot près ce que dit son successeur actuel, John Snow. Il y a dix ans, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, affirmait qu'*« il revient aux pays dont les devises sont faibles de stabiliser le marché des changes en appliquant des politiques susceptibles d'inspirer la confiance des investisseurs »* (Investir, 2005). C'est très précisément ce que le président de la Banque centrale européenne (BCE), Jean-Claude Trichet, réclame aux Etats-Unis.

Au-delà des ressemblances avec celles qui l'ont précédée, la crise de change actuelle présente de nombreuses nouveautés. L'importante est qu'elle ne constitue pas une surprise. Le plus souvent, les tempêtes monétaires se lèvent de façon soudaine et inattendue et c'est seulement a posteriori que les économistes expliquent pourquoi elles étaient inéluctables (Bruno, 2004). Rien de tel cette fois.



Cette situation contradictoire renforce l'idée selon laquelle la monnaie est une expression du pouvoir, voire d'autonomie. La monnaie est la première expression de la liberté retrouvée.

De cela, les pays arabes doivent prendre en considération l'importante place que porte la monnaie dans les décisions et les changements internationaux. En voyant les conséquences que peut apporter une dépendance monétaire.

3-2. Vers une indépendance monétaire – les effets sur les pays arabes

En effet, en constituant des accords d'intégration avec l'Union européenne, le présent et l'avenir des pays arabes ne peuvent être envisagés sans l'aval de cette dernière qui en contrôle l'outil économique le plus important : la monnaie (et l'Euro en général). Car, quoi que l'on en dise ou pense, le fait d'avoir lié leur stabilité économique, et donc monétaire, à la monnaie unique -L'Euro-, ces pays

peuvent participer à vider de sens leur indépendance, et donc accroître la dépendance de leurs économies.

Cependant, il est important pour les pays arabes de contrôler leur monnaie, et le taux de change de la monnaie qui n'est que le reflet de la vigueur d'une économie et de sa capacité à plaire au reste du

monde. De ce fait, posséder leur propre monnaie et la gérer soi-même conduit à un état d'esprit différent.

Si on pense sérieusement à l'idée d'une monnaie unique, cette dernière offre forcément la possibilité d'équilibrer les pouvoirs monétaires, on peut en tirer la leçon des pays de l'Union européenne, eux-mêmes. De remettre les rapports dans un sens qui nous soient plus favorables. L'indépendance monétaire est un moyen de récupérer une souveraineté actuellement perdue, malgré que presque la plupart des pays arabes considère la construction d'une Union Monétaire comme une perte intolérable de souveraineté, souvent perçus comme un danger pour l'indépendance.

C'est exactement le cas des pays du Conseil de Coopération du Golf (CCG), qui représente un exemple décevant d'une Union Monétaire Arabe. Au début leur slogan était unir leurs forces sans perdre leur identité. Les pays du CCG ont travaillé à consolider leur assise, notamment en envisageant une monnaie unique, et renforçant leurs relations commerciales avec l'extérieur.

Sur le terrain économique, la situation paraît progresser vers une monnaie unique. Une réunion des ministres des finances des différents gouvernements a eu lieu le mois de mars 2001. Les grands argentiers arabes ont discuté du calendrier d'introduction d'une nouvelle devise commune, calendrier



que leur soumettront les gouverneurs des six Banques Centrales auxquels a été confiée la mission de définir les grandes étapes de cette révolution monétaire.

Ces pays (Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Qatar, Bahreïn et Oman) ont lancé en 2003 une union douanière, une mesure qui devrait être suivie en principe par l'établissement d'une union monétaire cette année en 2005, d'un marché commun en 2007 et d'une monnaie unique vers le début de 2010 (Hamida, 2004). Contrairement aux précédents sommets, le communiqué final de la réunion de Manama a soigneusement évité toute référence au marché commun et à la monnaie unique envisagée. *“Je pense que beaucoup de décisions économiques importantes sont en danger, que l'intégration économique du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) est-elle aussi en danger et que le projet économique du CCG est confronté à de graves défis”*, estime Hajjaj Boukhdour, un économiste koweïtien (Gharbi, 2004).

“Le principal problème est que les pays du CCG ne veulent pas faire de concession sur la moindre part de leur souveraineté, ce qui est pourtant essentiel pour l'intégration économique”, ajoute Boukhdour (Gharbi, 2004). La plupart des pays du CCG sont en train de négocier des accords de libre-échange avec les Etats-Unis, à l'instar de celui conclu par le Bahreïn en septembre et qui a

profondément irrité l'Arabie saoudite, qui y voit une entrave à l'action collective du CCG et aux projets d'intégration économique du groupe.

Cela est vrai, car dans le commerce, il n'y a pas d'histoire de « passé commun » ou de « lien historique », comme on l'attend trop souvent dans les discours officiels. Seul le bon équilibre entre l'offre et la demande compte. Sur ce plan, la valeur de la monnaie a une importance non négligeable.

De toutes les manières, à force de ne pas agir ou réagir, en l'absence de toute initiative de la part des pays arabes, va aggraver plus leur situation. Mais, le tout est de trouver la bonne solution ; non pas pour faire plaisir aux autres, mais la solution qui donnerait une véritable impulsion aux économies des régions arabes.

En tout cas, peu importe la décision prise, le plus important est que les pays arabes prennent eux-mêmes leur décision. Une décision en fonction de leurs aspirations et projets, de leurs réalités. Peu importe qu'ils soient pour ou contre la zone monétaire unique, le plus urgent est de garder leur indépendance monétaire. Et pour cela, il y a deux politiques possibles :

- *Politique de taux flexible* : cette solution a l'avantage d'atténuer le « traumatisme » d'une dévaluation de la monnaie, dans la mesure où sa valeur dépend exclusivement des performances et donc de la vigueur des économies des pays arabes. Cela donnerait plus de



force aux banques centrales qui se concentreraient plus sur la politique monétaire et laisseraient le terrain du développement aux structures adaptées.

- *Mise en place d'un panier de monnaies* : Cette solution permet de mieux prendre en compte nos réalités commerciales, donc économiques. Car le plus important, pour une monnaie, n'est pas tant son utilisation dans le pays mais dans les transactions internationales.

La signature, en juin 2004, d'un accord de libre-échange entre les Etats-Unis et le Maroc est un événement d'importance qui témoigne de la volonté du Maroc de diversifier ses partenaires commerciaux, et par conséquent son panier de monnaies.

Les Etats européens n'ont vraiment pas apprécié l'attitude de son vassal marocain. Le ministre délégué au commerce extérieur français, de passage à Rabat, l'a fait savoir en déclarant qu'«*Un accord de libre-échange entre le Maroc et les Etats-Unis serait incompatible avec l'approfondissement des relations économiques entre le Maroc et l'Union européenne* » (Agence Europe, 2004). Gageons que cet accès de mauvaise humeur n'empêchera pas les capitalistes français et européens de défendre avec ténacité leurs parts de marché.

C'est dans ce contexte de relations pour le moins tendues que *Le Monde diplomatique* publie un article très critique vis-à-vis du régime marocain («Espérances déçues au Maroc», août 2004). Si ce régime mérite sans doute bien des critiques, l'on peut se demander si la question de l'accord de libre-

échange entre les Etats-Unis et le Maroc n'a pas pour but de rechercher une certaine garantie de stabilité économique de la part du Maroc, face aux risques de perturbations à venir.

La bonne solution pour les pays arabes afin de garder une indépendance monétaire (et en général économique) est de penser à conclure une union monétaire arabe orientée vers la constitution d'une monnaie unique arabe, tirant la leçon de leur partenaire l'Union européenne.

CONCLUSION :

L'Union européenne a mis en place une série d'accords de libre-échange et mène une politique commerciale offensive, surtout avec les pays arabes. Mais, les implications récentes augmentent l'inquiétude des pays arabes et mis en péril leur stabilité économique et monétaire.

La situation internationale actuelle explique la montée en puissance de la monnaie et remis en cause le sens que la monnaie est un moyen d'échange. Cela veut dire, que la majorité des décisions internationales traduisent leurs effets directement sur la monnaie, profitant de sa place dans l'échange international. Les dirigeants arabes sont appelés à faire dominer l'intérêt général sur le comportement



nationaliste pour constituer un groupement complémentaire et faire face aux autres rassemblements dans le monde. Cela peut leur offrir une certaine force dans la prise des décisions et une possibilité de garder leur indépendance monétaire, protégeant ainsi leurs systèmes économiques des crises extérieures.



BIBLIOGRAPHIE :

- Abdoun, M. (2005), "Réforme de la ligue arabe : L'Algérie plaide pour un Parlement commun". *L'expansion*, 12 janvier.
- "Accords euro-méditerranéens". 2002, <http://fothman.free.fr/>
- Agence Europe (2004). "UE/EUR-OMED/Processus D'Agadir : Signature du premier accord de libre-échange « Sud-Sud », entre le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie". Bruxelles, 23 février.
- Barto, N. (2004). "L'impérialisme européen et le libre-échange : Les accords euro-méditerranéens". Août, <http://endehors.org/>
- Boidevaix, S. (2003a). "L'Europe face à ses responsabilités en Méditerranée et au Moyen-Orient". Revue *Refa*, n° 65.
- Boidevaix, S. (2003b). "Le commerce actif entre la France et les Pays arabes est un élément essentiel de la politique arabe de la France". Revue *Refa*, n°67.
- Boidevaix, S. (2004). "Le partenariat franco-arabe doit stimuler le partenariat entre les Pays arabes et l'Europe élargie". Revue *Refa*, n°70.
- Boukrine, D. (2003). "Ligue arabe : Belkhadem explique le projet de réformes". *l'Horizon*.
- Bourguinat, H. (2001). "L'euro au défi du dollar : Essai sur la monnaie universelle". Economica.
- Bruno, M. (2004). "L'euro face au dollar : Transformer l'euro en une monnaie de change et de réserve pour se libérer du dollar". 07 décembre, www.bruno-megret.com/
- Chambre de Commerce Franco-Arabe (CCFA) (2003). "Partenariat Euro-Méditerranéen". 11 décembre, <http://www.ccfranco-arabe.com/>
- Chambre de Commerce Franco-Arabe (CCFA) (2003). "Statistiques". Revue *Refa*, n°68, janvier-décembre.
- Chambre de Commerce Franco-Arabe (CCFA) (2004). "Statistiques". Revue *Refa*, n°69, janvier-mars.
- Commission au Conseil et au Partenariat Européen (2003). "Europe élargie : Voisinage, un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'Est et de Sud". Bruxelles, 11 mars.
- Cotis, J-P. (2004). "En dépit des turbulences pétrolières, un raffermissement de la croissance". *Perspectives Economiques de L'OCDE*, n°76.
- Dossier MEDA (2002). "La coopération arabe".



- Economie internationale (2004). "L'Union européenne élargie et ses voisins méditerranéens : Les perspectives d'intégration". 97, p105-127.
- "Fin des travaux du Forum de l'avenir à Rabat, Les réformes dans la région MENA doivent venir de l'intérieur", *EL Moudjahid*, 11 décembre 2004.
- Elias, R. (2005). "L'euro s'effrite à 1,3146 dollar". *La Tribune*, 12 janvier.
- "Zone euro" (2004). *Etudes économiques de l'OCDE*, volume 2004/5, septembre.
- Gharbi, S. (2004). "Un accord, pour quoi faire ?". *Jeune Afrique/L'intelligent*, n°2253, 14 au 20 mars.
- Gilles, J. (2003). "Le système monétaire et financier européen : La monnaie dans la zone euro". Ed Nathan.
- Hamida, B. (2004). "Elargissement de l'UE à 25 membres : L'Europe à grands pas". *EL Moudjahid*, 27 avril.
- AP (2004). "Nouveau record de l'euro face au dollar". *Berlin*, 29 décembre.
- "Wall Street pourrait finir par plomber le Dollar". *Cercle Finance Devises Journal*, 11 janvier 2005 www.CercleFinance.com/
- "L'euro face au dollar". *France-Expatriés*, 20 décembre 2004.
- "L'euro progresse face au dollar après le bond de l'indice ZEW". *Investir Journal*, 12 janvier 2005.
- "L'euro reste ferme face au dollar au-dessus de 1,36 dollar". *Journal L'Epoque*, 31 décembre 2004, <http://french.epochtimes.com/>
- "Zone arabe de libre échange : c'est parti". *Journal Menara*, 31 décembre 2004, <http://www.menara.ma/>
- Lafleur, C. (2003). "Variations monétaires et exportation - Pourquoi notre dollar s'envole-t-il ?". <http://www.ledevoir.com/>
- "Nouveau record absolu de l'euro face au dollar". *Le Monde*, 24 décembre 2004, www.Monde.fr/
- Les actes du colloque Jordanie, Liban, Syrie. Ouvertures et incertitudes, Groupes sénatoriaux d'amitié France Jordanie, France-Liban, France-Syrie, 14 novembre 2001.
- Maro, H. (2002). "Etats arabes : Rapport régional, Institut de statistique de l'UNESCO". Montréal, Québec.



university of Laghouat : April 18-20, 2005

- OCDE, Rapport sur l'intégration régionale et économique dans les PED : Vers une intégration régionale arabe et euro-méditerranéenne.
- Benaissa, M. (2002). "Déclaration de Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération". *Quotidien Al Ayyam*, Manama le : 05 janvier.
- Vauzelle, M. (1999). "Rapport d'information, Sur le partenariat euro-méditerranéen". Enregistré le 23 juin.
- Temlali, Y. (2002). "La situation contrastée de l'industrie a retardé le plan MEDA 1". *Algeria interface*, 24 janvier.
- Vandenbegine, R. (2003). "Les relations entre l'Europe et le Monde arabe, Conférence organisée par la Fondation de la pensée arabe et Institut du Monde Arabe". Paris, 26 et 27 juin.